COMMUNE DE CHAMPAGNEY **CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2017**

Présents : MM Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Claude JOSSERAND, Alexandre KOREIBA, Olivier PARIS, Martial PIOT, Delphine SOITTOUX, Pierre VERNE.
Absente : Mme Maryvonne LANAUD
Excusé : M Patrick EMERY (pouvoir à Pierre VERNE)
Secrétaire de séance : Mme Delphine SOITTOUX

FINANCEMENT CONTRIBUTION SIAER

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de financer la participation annuelle d'un montant de 3 798.87 € à l'aide de ressources non fiscales

GESTION DES ALLOCATIONS CHOMAGE D'UN AGENT LICENCIE

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que la délibération n°9/17 de la communauté de communes Nord-Ouest Jura propose d'accepter le versement du solde des allocations chômage à la commune de Moissey qui en assurera la gestion à partir du 1er juillet 2017 jusqu'au 1er octobre 2019. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accepter cette décision.

REPARTITION CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal la délibération n°10/17 de la communauté de communes Nord-Ouest Jura qui décide d'accepter la répartition des créances admises en non-valeur pour un montant de 58 906.00 euros et la répartition du solde de l'état des restes en fonction du lieu de résidence des redevables à la date d'émission des titres. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accepter cette décision.

ACHAT PARCELLE ZN 57

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acheter la parcelle cadastrée ZN 57 (La Neylotte) à l'association foncière de Champagney pour un montant de 110 €.

BORNAGE PARCELLE A 167

Monsieur le maire fait part au conseil municipal de son intention d'échanger des terrains de la commune situés sur la commune de Cléry (21) avec des terrains M Noël VEURIOT situés au hameau de la Tuilerie et jouxtant des propriétés communales. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser monsieur le maire à faire les démarches nécessaires auprès d'un géomètre pour délimiter la partie de la parcelle A167 qui sera concernée et précise que les frais de géomètre seront partagés entre les deux parties pour moitié.

CONSTRUCTION D'UN CIRCUIT RUSTIQUE D'ACTIVITES PHYSIQUES AMENAGE

Le conseil municipal souhaite la construction d'un circuit rustique d'activités physiques aménagé (CRAPA) en forêt. Ce projet comprend aussi l'aménagement d'une aire de jeux destinée aux enfants. Ils seront situés en forêt communale au lieu-dit « Charmes Secs », un plan de financement prévisionnel a été établit. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver ce projet ainsi que le plan de financement.

AMENAGEMENT DE SECURITE RUE PRINCIPALE

Le conseil municipal constate de la vitesse élevée les véhicules qui traversent la commune en empruntant la rue Principale et la sécurité des habitants n'est pas assurée. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'aménager la rue Principale (RD 112) par une signalisation horizontale et verticale et sollicite auprès du département, une subvention de 30 % au titre des amendes de police.

QUESTIONS DIVERSES

PANNEAU POUR ROUTE DE NILIEU : le maire propose de mettre un panneau de signalisation "70" pour limiter la vitesse sur la route de Nilieu suite à l'élargissement de celle-ci.
ZONE DES CORVEES : suite à la vente des 5 terrains aménagés le conseil municipal réfléchit à l'aménagement futur de cette zone.
VIDANGE LAGUNAGE : la société BIODEPE a commencé les travaux de curage de celle-ci.
ELECTIONS SENATORIALES : le conseil municipal se réunira le vendredi 30 juin 2017 à 20h pour désigner des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 22 h 00.